

Dossier d'Adhésion 2023/2024

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS

Quand s'inscrire ?

A partir du **mardi 22 août 2023** aux heures de permanence du secrétariat.
Les entraînements reprendront en septembre (voir les dates exactes en fonction des entraîneurs sur le planning général)
Il est important de s'inscrire/renouveler sa licence rapidement.

Comment s'inscrire ?

En remplissant son dossier en ligne sur le site Hello Asso
<https://www.helloasso.com/associations/blagnac-sc-athletisme/adhesions/adhesion-2023-2024>

En téléchargeant le dossier sur le site du club www.bsc-athle.com et en se rendant au secrétariat.

Coordonnées du secrétariat : secretariat.bsca@gmail.com / 05.61.71.60.03

Permanences du secrétariat :

Les mardis et jeudis de 17H00 à 19H00

Les mercredis de 14H00 à 18H30

Les samedis matin de 9H30 à 12H30 (*uniquement les samedis du mois de septembre*)

Catégories pour la saison 2023 / 2024 (A partir du 1er Septembre 2023)

EA	PO	BE	MI	CA	JU	ESP	SE	MA
U10	U12	U14	U16	U18	U20	U23	Senior	Master
Éveil athlé	Poussin	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Espoir	Senior	Master
2015-2016-2017	2013-2014	2011-2012	2009-2010	2007-2008	2005-2006	2002 à 2004	1990 à 2001	1989 et avant

Pièces à fournir pour s'inscrire au BSC Athlétisme (*Aucun dossier incomplet ne sera accepté*)

POUR TOUS

1. Le formulaire d'adhésion complété et signé (Attention ! il y a un dossier jeune (mineur) et un dossier adulte (majeur))
2. La charte du licencié approuvée et signée
3. Le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur *disponible en téléchargement sur le site internet du club* (pour une première adhésion ou un renouvellement de licence, la présentation d'un certificat médical n'est plus exigée pour les mineurs. Le titulaire de l'autorité parentale atteste avoir rempli le questionnaire en compagnie du licencié mineur. Par contre, si une des réponses au questionnaire est positive, un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins de 6 mois devra être présenté)
4. La fiche d'autorisations complétée et signée
5. Le montant de la cotisation annuelle (voir détail ci dessous). Aucun remboursement ne pourra être effectué en cours d'année

POUR LES LICENCES ATHLÉ SANTÉ

6. Le bulletin d'inscription aux séances (planning présent à la fin de la feuille de renseignement Athlé Santé)

POUR TOUTES LES NOUVELLES INSCRIPTIONS

7. La photocopie de la pièce d'identité du licencié (Carte d'identité - Passeport ou Livret de Famille)

POUR LES MUTATIONS (si vous étiez licencié(e) dans un club d'athlétisme lors de la saison 2022/2023)

8. Un dossier complémentaire devra être rempli

Attention : la mutation n'est pas automatique. Elle devra être validée par le coordinateur technique. Se renseigner auprès du secrétariat.

Tarifs 2023 / 2024

Types de Licences		Résident Blagnacais		Résident Hors Blagnac	
		Renouvellement	Nouvelle Adhésion	Renouvellement	Nouvelle Adhésion
Découverte - Compétition -	Jeunes (EA/PO/BE/MI)	170,00 €	190,00 €	195,00 €	215,00 €
Compétition - Loisir Running	Adultes (CA/JU/ESP/SE/MA)	160,00 €	180,00 €	185,00 €	210,00 €
Loisir Santé (marche nordique - nordic fit)	Adultes (CA/JU/ESP/SE/MA)	125,00 €	145,00 €	160,00 €	180,00 €

Le tarif renouvellement s'arrêtera au 1er octobre 2023

RÈGLEMENT

- * Par Carte Bleue sur le site Hello Asso
- * Par Chèque (à l'ordre du BSC Athlétisme)
Un règlement échelonné est possible (en 3 fois). Joindre à l'inscription tous les chèques qui seront encaissés mensuellement
- * En Espèces
- * Avec des Chèques Vacances ou Coupons Sport
- * Avec un Ticket Sport (Se renseigner auprès de la Mairie de Blagnac)
- * Avec un « Pass Sports » (Voir sur le site www.pass.sports.gouv.fr)

Pour toute nouvelle adhésion, le survêtement du club sera offert.

Une remise de 10% sera accordée sur la cotisation :

- A partir du deuxième enfant inscrit
- Pour les étudiants (Post Bac)
(Sur présentation obligatoire de la carte d'étudiant 2023-2024)

Dossier d'Adhésion 2023/2024

FICHE D'ADHÉSION

Cadre réservé au secrétariat

Catégorie

N° de Licence

- Renouvellement
- 1^{ère} Adhésion
- Mutation

- Licence Découverte
- Licence Compétition
- Licence Loisir Running
- Licence Loisir Santé
- Licence Encadrement

NOM SEXE F M

PRÉNOM Date de naissance

NATIONALITÉ

TÉL. FIXE TÉL. PORTABLE

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

Votre licence vous est transmise par la FFA uniquement par e-mail.



Vous recevrez un mail vous invitant à prendre connaissance des conditions d'assurance, indiquer votre discipline principale et renseigner les conditions d'utilisation des données personnelles par la FFA. Ces informations devront être renseignées pour que la licence vous soit délivrée.

Toutes les informations concernant le club sont envoyées par le secrétariat aux licenciés par mail tout au long de la saison sportive

Une adresse mail valide est donc indispensable

ADRESSE MAIL

PROFESSION des parents

PERSONNE(S) A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCES (à remplir obligatoirement)

NOM(S)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PRÉNOM(S)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
LIEN DE PARENTE	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TELEPHONE(S)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

DATE Le

SIGNATURE du représentant légal
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

CADRE RESERVÉ AU SECRÉTARIAT

Certificat médical (date) ou Questionnaire médical

Pièce d'identité

Charte du licencié

Montant de la cotisation

Réglée par CHÈQUE ESPÈCES AUTRE

DOSSIER RECU LE

LICENCE SAISIE LE

REMARQUES :

Fiche d'autorisations

Dossier d'Adhésion 2023/2024

CHARTRE DU LICENCIÉ

EN PRENANT UNE LICENCE AU BSC ATHLÉTISME, JE M'ENGAGE À :

1. Respecter les statuts et règlements du BSC Athlétisme ainsi que ceux de la FFA
Ces derniers sont disponibles dans la rubrique administratif du site internet du club (www.bsc-athle.com)
2. Respecter l'encadrement, les athlètes, les dirigeants, tant à l'entraînement que lors des déplacements et des compétitions
3. Ramener rapidement mon dossier d'adhésion au club *(Possibilité d'effectuer 2 séances d'essai)*
4. Respecter les règles de vie (arriver et partir à l'heure de l'entraînement, prévenir l'entraîneur en cas d'absence, porter une tenue de sport adaptée), les valeurs de l'athlétisme (Charte d'éthique et de déontologie de l'Athlétisme) et ne pas adopter de pratiques dopantes.
5. M'entraîner dans le groupe correspondant à ma catégorie d'âge *(pour les EA/PO/BE/MI)*
6. Porter les couleurs du club lors de chaque compétition
(un t-shirt ou débardeur de club sera offert dès mon inscription au club)
7. Participer aux interclubs si je suis retenu(e) dans l'équipe *(pour les cadet(te)s et +)*
8. Participer aux compétitions organisées par le club : Meeting, Cross, Challenge EA/PO..
9. Venir aider à l'organisation des compétitions et événements du club

DATES A RETENIR :

Cross de Blagnac le 17/12/2023

21Km de Blagnac le 03/03/2024

D'autres dates seront communiquées ultérieurement

ADHÉRER A UN CLUB, C'EST S'INVESTIR !

Tout au long de l'année, je peux participer aux compétitions grâce aux juges et aux bénévoles présents.
Même si c'est occasionnel, je peux donner de mon temps.

Une à 2 fois par an, lors d'un événement club ou bien régulièrement en se formant comme juge, je n'hésite pas à manifester mon envie d'aider mon club *(se renseigner auprès du secrétariat)*

SE LICENCIER AU BSC ATHLETISME, C'EST AVOIR LA POSSIBILITÉ DE :

Se former (en tant que juge, entraîneur ou bien dirigeant. *Vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat*)

Participer à des stages *(informations données au cours de la saison)*

Participer à des événements organisés par le club, à des soirées, des repas conviviaux

Découper selon les pointillés

Je soussigné(e) Mme / M.,.....déclare accepter la charte du licencié pour la saison 2023/2024

Date

Signatures

(du représentant légal ainsi que celle du licencié)
Précédées de la mention « lu et approuvé »

PARTIES A COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT PAR LE RESPONSABLE LÉGAL
ATTENTION A BIEN REMPLIR TOUTES LES CASES

Je soussigné(e) Mme / M. Père / Mère / Tuteur (entourer la bonne mention)
de

AUTORISATIONS OBLIGATOIRES

1. J'autorise mon enfant à être adhérent(e) au BSC Athlétisme pour la saison sportive 2023 /2024
2. J'autorise la prise de photos et leur diffusion pour la communication interne et externe du club
*En cas de refus de la famille ou des représentants légaux, en avertir le club.
L'athlète devra se signaler au photographe et sortir du champs de visée pour ne pas apparaître sur les clichés.*
3. J'autorise le responsable du moment du BSC Athlétisme à prendre en cas d'urgence, toutes les mesures nécessaires pour mon enfant, tout examen ou intervention médicale qui seraient nécessaires
4. Lutte contre le dopage : Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs.
Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, j'autorise la réalisation du prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang.

AUTORISATION A QUITTER SEUL(E) LE STADE (Cocher une seule case)

(pour les plus jeunes, nous recommandons qu'un adulte soit toujours présent au début et à la fin de l'entraînement)
Je dois m'assurer de la présence d'un responsable de club lorsque je laisse mon enfant au stade
Je dois le récupérer près des tribunes après l'entraînement

- J'autorise le club à laisser mon enfant partir seul(e) du stade
- Je n'autorise pas le club à laisser mon enfant partir seul(e) du stade
- J'autorise le club à laisser partir mon enfant avec :
- Renseigner le nom et les coordonnées de(s) personne(s)

AUTORISATION DE TRANSPORT (Cocher une des deux cases)

- J'autorise mon enfant à prendre part aux déplacements mis en place par le club pour les entraînements / sorties / compétitions / stages tout au long de la saison 2023/2024
- Je n'autorise pas mon enfant à prendre part aux déplacements mis en place par le club pour les entraînements / sorties / compétitions / stages tout au long de la saison 2023/2024

Loi Informatique et libertés : l'athlète est informé que les données à caractère personnel le concernant sont collectées et stockées par le club et la FFA. Les données sont stockées sur SIFFA et pourront être publiées sur les site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification , en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que son droit de s'opposer au traitement / publication de ses données pour des motifs légitimes (il suffit d'envoyer un mail à dpo@athle.fr)
Par ailleurs ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Date

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »